

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 décembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021

2021 DVD 20 Subvention (12.000 euros) et convention avec l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France.

M. David BELLIARD, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 novembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention avec l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France pour l'attribution d'une subvention de 12 000 euros ;

Sur le rapport présenté par Monsieur David BELLIARD au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France sise 32 rue Raymond Losserand 75014 Paris, pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 12 000 euros est attribuée à l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France (n° simpa : 5402/ n° dossier : 2021_04909).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO